



Commission
européenne

Plan d'action en faveur de l'économie circulaire

Le pacte vert
pour l'Europe

Mars 2020
#EUGreenDeal

Le nouveau **plan d'action en faveur de l'économie circulaire** présente de nouvelles initiatives à mettre en œuvre tout au long du cycle de vie des produits afin de moderniser et de transformer notre économie tout en protégeant l'environnement. Il repose sur l'ambition de fabriquer des produits durables et de permettre à nos citoyens de participer pleinement à l'économie circulaire et de tirer parti des changements positifs qu'elle entraîne.

Selon une récente enquête Eurobaromètre, l'augmentation de la quantité de déchets figure parmi les trois principales préoccupations environnementales des citoyens. Les personnes interrogées estiment que le moyen le plus efficace de résoudre les problèmes environnementaux consiste à **changer nos modes de consommation ainsi que nos modes de production**.

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE MESURES PROPOSÉES ET LA FAÇON DONT ELLES SERAIENT MISES EN ŒUVRE DANS DIFFÉRENTS SECTEURS:

MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE et TIC



Les équipements électriques et électroniques constituent l'un des flux de déchets dont la croissance est la plus rapide dans l'UE.

Deux Européens sur trois utiliseraient plus longtemps leurs appareils numériques à condition que leurs performances ne diminuent pas de manière significative.



Les produits mis sur le marché de l'UE seront conçus pour **durer plus longtemps, être plus faciles à réparer et à mettre à jour, à recycler et à réutiliser**.

Favoriser les modèles de **produits en tant que services**: les entreprises resteront propriétaires et responsables des produits tout au long de leur cycle de vie.

TEXTILES



Dans le monde entier, un camion entier de **textiles** est envoyé à l'incinération ou mis en décharge chaque seconde.

On estime que moins de 1 % des textiles produits dans le monde sont recyclés en nouveaux textiles.



La promotion de nouveaux modèles d'entreprise stimulera le tri, la réutilisation et le recyclage des textiles et permettra aux consommateurs de choisir des textiles durables. L'écoconception s'appliquera à une gamme plus large de produits: les vêtements seront fabriqués pour durer plus longtemps.

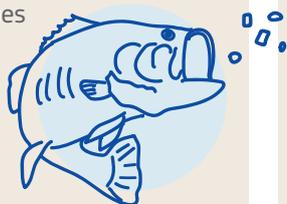


PLASTIQUES



La consommation de plastiques devrait **doubler** au cours des 20 prochaines années.

D'ici à 2050, les matières plastiques pourraient représenter 20 % de la consommation de pétrole et 15 % des émissions de gaz à effet de serre, et les océans pourraient contenir plus de plastique que de poisson.



Les produits à usage unique seront, dans la mesure du possible, **progressivement supprimés** et remplacés par des produits durables à usage multiple.

Lutter contre les microplastiques: limiter les microplastiques ajoutés intentionnellement, en accroissant la capture des microplastiques à tous les stades du cycle de vie des produits.



DENRÉES ALIMENTAIRES et EMBALLAGES



En 2017, les déchets d'emballages ont atteint en Europe un volume record de **173 kg par habitant**.



De nouvelles initiatives législatives sur la réutilisation visant à **remplacer les emballages**, les articles de table et les couverts à **usage unique** par des produits réutilisables dans les services de restauration, ainsi que des objectifs de réduction des déchets d'emballages seront proposés.

DÉCHETS



Chaque citoyen produit près d'une **demi-tonne de déchets municipaux par an**.



Des mesures seront mises en place pour la **prévention et la réduction des déchets**, l'augmentation de la teneur en matières recyclées et la réduction des exportations de déchets en dehors de l'UE. Un modèle de collecte sélective et d'étiquetage des produits sera lancé au niveau de l'Union.



© Union européenne, 2020

La réutilisation du présent document est autorisée, à condition de mentionner dûment la provenance et d'indiquer toute modification (licence Creative Commons Attribution 4.0 International). Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'UE, l'autorisation peut devoir être obtenue directement auprès des titulaires de droits respectifs.

Toutes les images © Union européenne, sauf mention contraire. Icônes © Flaticon - tous droits réservés.

Print ISBN 978-92-76-17023-5 doi:10.2775/04259 NA-03-20-127-FR-C

PDF ISBN 978-92-76-16997-0 doi:10.2775/531742 NA-03-20-127-FR-N